



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 14-18 novembre 2022

Distribution: générale	Point X de l'ordre du jour
Date: 7 juillet 2022	WFP/EB.2/2022/X-X/X/DRAFT
Original: anglais	Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de plan stratégique de pays – Pérou (2023-2026)

Durée	1 ^{er} janvier 2023-31 décembre 2026
Coût total pour le PAM	73 821 586 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	3

* <https://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Résumé

Au cours des deux dernières décennies, le Pérou a connu une croissance économique remarquable, accédant en 2008 au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Durant la même période, la pauvreté a diminué de moitié et la malnutrition chronique a chuté chez les enfants de moins de 5 ans.

Toutefois, depuis 2017, le pays est confronté à des problèmes majeurs. Les dépenses publiques ont régulièrement diminué, la pauvreté monétaire a gagné du terrain et la fréquence et l'intensité des situations d'urgence liées au climat ont augmenté, ralentissant les progrès accomplis en matière de réduction des inégalités structurelles. La pandémie de COVID-19 a également remis en question les avancées réalisées dans la lutte contre la pauvreté et la malnutrition. En 2021, 51 pour cent de la population étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée à grave, et chez les enfants et les adolescents, l'obésité et le surpoids étaient en augmentation.

Coordonnateurs responsables:

Mme L. Castro
Directrice régionale
Amérique latine et Caraïbes
courriel: lola.castro@wfp.org

M. A. Robayo
Directeur de pays adjoint
courriel: alex.robayo@wfp.org

Dans le cadre du plan stratégique de pays pour 2023-2026, le PAM intensifiera l'appui qu'il apporte au Gouvernement péruvien pour aider celui-ci à atteindre les objectifs de développement durable 2 et 17. Il renforcera son rôle de partenaire catalyseur clé aux niveaux national et infranational contribuant à la mise en œuvre de politiques et de pratiques relatives à l'alimentation ayant pour objectif de faire reculer l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Le PAM renforcera ses capacités d'intervention d'urgence et continuera de plaider en faveur de l'établissement d'un système national de protection sociale plus solide et capable de s'adapter et de réagir face aux chocs, qui permette aux populations de satisfaire elles-mêmes leurs besoins nutritionnels, de mieux se préparer et de réagir face aux chocs et aux facteurs de perturbation et de s'en remettre plus facilement. Le PAM mettra également en œuvre des programmes conçus pour améliorer l'état nutritionnel des populations les plus vulnérables tout en renforçant leur résilience face aux effets des changements climatiques et des crises prolongées et multidimensionnelles. Le plan stratégique de pays pour 2023-2026 concorde pleinement avec le plan national de développement stratégique, *Visión del Perú al 2050*, et avec les priorités stratégiques définies dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour 2022-2026, à savoir: bien-être et égalité d'accès aux possibilités offertes; environnement, changements climatiques et gestion des risques de catastrophe; compétitivité et productivité inclusive et durable; et gouvernance démocratique effective et exercice équitable de la citoyenneté.

Pour concrétiser ces priorités stratégiques, le plan stratégique de pays pour 2023-2026 vise l'obtention des effets directs ci-après:

- *Effet direct 1:* Entre 2023 et 2026, les populations touchées par une crise au Pérou sont à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels avant et pendant une catastrophe ou une crise multidimensionnelle.
- *Effet direct 2:* D'ici à 2026, l'état nutritionnel des populations autochtones et des personnes les plus exposées à la malnutrition au Pérou s'améliore.
- *Effet direct 3:* D'ici à 2026, les populations autochtones et d'autres communautés exposées aux changements climatiques, les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs des filières vivant dans les zones ciblées du Pérou tirent profit de systèmes alimentaires durables, inclusifs et équitables et sont plus résilients face aux effets des changements climatiques et des catastrophes.
- *Effet direct 4:* D'ici à 2026, le Gouvernement et les acteurs de l'aide humanitaire et du développement au Pérou peuvent compter sur une chaîne d'approvisionnement et d'autres services efficaces et efficaces.

Le PAM collaborera avec le Gouvernement péruvien et le secteur privé ainsi qu'avec d'autres organismes des Nations Unies, des établissements universitaires, des organisations non gouvernementales et des entités de la société civile tout en encourageant les partenariats avec les donateurs et d'autres acteurs de la coopération, afin de produire les résultats escomptés et de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable 2 (Faim zéro) et 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour le Pérou (2023-2026) (WFP/EB.2/2022/X-X/X), pour un coût total pour le PAM de 73 821 586 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. Le Pérou est classé parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure depuis 2008¹. Il se situe au 79^e rang sur 189 pays selon l'Indice de développement humain² et son coefficient de Gini était de 0,438 en 2019. Il ressort des calculs de l'Indice mondial des disparités entre hommes et femmes pour 2021 que les perspectives économiques des femmes sont inférieures de 37 pour cent à celles des hommes³; en 2019, l'Indice de développement humain corrigé des inégalités entre les sexes pour le Pérou, soit 0,957, était inférieur à la moyenne régionale (0,978)⁴.
2. Entre 2014 et 2019, le taux de croissance annuelle du produit intérieur brut (PIB) du Pérou a fortement baissé, passant de 5,5 à 3,1 pour cent, sous l'effet de la chute des cours internationaux du cuivre et d'autres matières premières dont le pays est l'un des principaux producteurs⁵.
3. Au cours du dernier mandat présidentiel (2016-2021), le pays a connu quatre présidents, une situation qui a engendré une instabilité sociale, politique et économique⁶, nui à la mise en œuvre des politiques publiques et freiné l'avancement du programme de développement⁷.
4. En 2017, la pauvreté monétaire s'est mise à augmenter pour la première fois depuis un siècle et il est apparu clairement que le développement social serait difficile à préserver⁸. Cette même année, le phénomène climatique El Niño – oscillation australe (ENSO) a frappé le pays, touchant 1 454 051 personnes⁹ et dévastant l'agriculture. La malnutrition aiguë, associée à l'insécurité alimentaire, a progressé chez les enfants de moins de 5 ans¹⁰, compromettant certains acquis du développement.
5. Le Pérou est le deuxième pays d'accueil de migrants du Venezuela et héberge le plus grand nombre de demandeurs d'asile vénézuéliens au monde¹¹, soit 1,3 million de personnes au total en février 2022¹².

¹ Centro Nacional de Planeamiento Estratégico. 2016. *Perú 2021: País OCDE*.

² Programme des Nations Unies pour le développement. 2020. *Rapport sur le développement humain 2020. La prochaine frontière – Le développement humain et l'Anthropocène*.

³ Statista. 2021. *Indice des disparités entre hommes et femmes au Pérou, 2021*.

⁴ Programme des Nations Unies pour le développement. 2020. *Rapport sur le développement humain 2020. Rapport sur le développement humain 2020. La prochaine frontière – Le développement humain et l'Anthropocène*.

⁵ Ministère de l'énergie et des mines. *Perú: País Minero*.

⁶ Bureau des Nations Unies au Pérou. 2021. *Marco de Cooperación de las Naciones Unidas para el Desarrollo Sostenible, Perú: 2022-2026*.

⁷ Bureau des Nations Unies au Pérou. 2021. *Análisis común de las Naciones Unidas sobre el Perú*.

⁸ Institut national de la statistique et de l'informatique. 2018. *Evolución de la pobreza monetaria, 2007–2017*.

⁹ Institut national de la protection civile. 2021. *Boletín estadístico virtual de la gestión reactiva*.

¹⁰ Institut d'économie et de développement des entreprises de la Chambre de commerce de Lima. Présidence de la République. 2017. *República del Perú: Memoria de Gobierno 28 julio 2016/27 julio 2017*.

¹¹ Bureau des Nations Unies au Pérou. 2021. *Análisis común de las Naciones Unidas sobre el Perú*.

¹² Plateforme de coordination interinstitutions pour les réfugiés et les migrants du Venezuela. 2022. *Page d'accueil de la plateforme pour le Pérou*.

6. Pendant la pandémie de COVID-19, la pauvreté s'est fortement aggravée. Même si la paupérisation touche davantage les zones urbaines¹³, c'est en milieu rural que les taux d'insécurité alimentaire ont connu leur plus forte hausse¹⁴. La proportion de femmes sans aucun revenu est passée de 29,4 pour cent en 2019 à 36 pour cent en 2020¹⁵. L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes aggrave le fardeau de la pauvreté chez les femmes qui travaillent, leurs revenus étant en moyenne inférieurs de 19,3 pour cent à ceux des hommes¹⁶.
7. Les effets des changements climatiques sont particulièrement graves au Pérou. Le Programme des Nations Unies pour le développement estime que 67 pour cent de l'ensemble des catastrophes survenues dans le pays sont liés aux changements climatiques¹⁷.
8. La fréquence et l'intensité des aléas climatiques et de phénomènes tels que l'ENSO se sont accrues. Entre 2015 et 2019, les épisodes de fortes pluies ont augmenté de plus de 200 pour cent, les inondations de près de 100 pour cent et les gelées de 50 pour cent; en outre, le nombre de glissements de terrain est passé de 19 à 322¹⁸.
9. Ces crises ont de graves répercussions sur le secteur agricole et les populations rurales pratiquant l'agriculture de subsistance, les petits pêcheurs, les femmes et les communautés autochtones dont les capacités d'adaptation aux changements climatiques sont limitées¹⁹²⁰. Les mécanismes de prévention des risques en cas de crise sont pratiquement inexistantes et les agriculteurs ne peuvent compter sur aucun soutien ou réseau d'aide à la résilience pour compenser les effets des phénomènes météorologiques et climatiques intenses²¹. Le Pérou, qui est exposé aux tremblements de terre et aux tsunamis, se situe dans une zone qui enregistre plus de 80 pour cent de l'activité sismique mondiale.
10. Au Pérou, l'agriculture emploie 27,4 pour cent de la population active et représente environ 11 pour cent du PIB²²²³. Toutefois, le niveau de revenu des ménages d'agriculteurs stagne. Les producteurs agricoles représentent 34,7 pour cent de la population en situation de pauvreté et 10,5 pour cent de la population en situation d'extrême pauvreté.

¹³ Institut national de la statistique et de l'informatique. 2021. *Evolución de la pobreza monetaria, 2009–2020*.

¹⁴ Bureau des Nations Unies au Pérou. 2021. *Resumen ejecutivo: Estudio del impacto socioeconómico del COVID-19 en los hogares peruanos*.

¹⁵ Institut national de la statistique et de l'informatique. 2021. *Perú: Brechas de género, 2021: Avances hacia la igualdad de mujeres y hombres*.

¹⁶ Instituto Peruano de Economía. 2021. *Índice de Competitividad Regional (INCORE) 2021*.

¹⁷ Ministère de l'environnement. 2018. *Contribuciones nacionalmente determinadas, la respuesta peruana al cambio climático*.

¹⁸ Bureau du Vice-Ministre de la gouvernance territoriale. 2019. *Plan multisectorial ante heladas y friaje, 2019–2021*.

¹⁹ Ministère de l'environnement. 2015. *Estudio de desempeño ambiental, 2003–2013*. Partie 1, chapitre 3.

²⁰ Cuba, L. et Brenda, A. 2020. *Estudio sobre brechas de género en el desastre del Niño Costero 2017 en el Perú y en la respuesta del Estado*.

²¹ Consorcio de investigación económica y social (CIES) et Centro peruano de estudios sociales (CEPES). 2021. *¿Desplegando resiliencia? Agricultura familiar y sistemas alimentarios en contexto de COVID-19*.

²² Banque mondiale. 2021. *Données: Pérou*.

²³ Banque mondiale. 2017. *Gaining momentum in Peruvian agriculture: opportunities to increase productivity and enhance competitiveness*.

11. La croissance économique du Pérou est fortement tributaire de l'exploitation des ressources naturelles, laquelle exerce des pressions énormes sur la biodiversité et les écosystèmes. L'exploitation minière illégale, l'agriculture itinérante, la déforestation, la surexploitation des ressources hydrobiologiques et la dégradation des écosystèmes se soldent par la perte d'habitats, diverses pollutions et le déplacement d'espèces autochtones, ce qui menace la survie des populations vulnérables telles que les populations autochtones, les paysans et les pêcheurs dépendant de ces écosystèmes²⁴.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

12. Le Pérou se classe au 61^e rang sur les 166 pays de l'Indice des objectifs de développement durable (ODD) pour 2019, qui mesure les progrès accomplis vers la réalisation de ces objectifs²⁵. De fortes inégalités existent au niveau des biens, de l'infrastructure, des revenus et de l'accès aux services sociaux de base. S'agissant de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, des progrès importants ont été enregistrés ces dernières années, comme en témoignent la baisse de la prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans (qui est passée de 14,6 pour cent en 2014 à 12,1 pour cent en 2020) et la diminution de la mortalité infantile. Toutefois, la lutte contre l'anémie chez les jeunes enfants continue de poser des problèmes, avec des disparités notables entre les zones urbaines et rurales et parmi les enfants indigènes et en situation de pauvreté. La pandémie a creusé les inégalités en matière de sécurité alimentaire, y compris aux niveaux socioéconomiques les plus élevés²⁶.
13. Le Pérou est un signataire de l'Accord de Paris et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le pays a adopté le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe²⁷ et a lancé son propre plan national d'adaptation.

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

14. *Accès à la nourriture.* En 2020, environ 30 pour cent de la population vivaient au-dessous du seuil de pauvreté et avaient difficilement accès à des aliments nutritifs; la pandémie a fait basculer pas moins de 3,2 millions de ces personnes dans la pauvreté. En chiffres absolus, celle-ci se concentre dans les zones urbaines – mais la prévalence est plus forte en milieu rural (45,7 pour cent de la population rurale)²⁸.
15. L'insécurité alimentaire progresse depuis 2014. Il ressort d'une enquête nationale menée par le PAM en 2021 que 51 pour cent de la population se trouve en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave. En outre, 52 pour cent des ménages dirigés par une femme et 49,7 pour cent de ceux dirigés par un homme sont exposés à l'insécurité alimentaire.
16. *Élimination de la malnutrition.* La dénutrition chronique touche 24,8 pour cent de la population rurale, contre 7,2 pour cent de la population urbaine. Dans les régions reculées des hauts plateaux et dans la jungle, la prévalence de la dénutrition chronique atteint 31,5 pour cent. Elle n'a pas diminué ces dix dernières années dans la plupart des communautés autochtones qui vivent dans la jungle²⁹.

²⁴ Bureau des Nations Unies au Pérou. 2021. *Marco de Cooperación de las Naciones Unidas para el Desarrollo Sostenible, Perú: 2022-2026*.

²⁵ Sachs, J. et al. 2021. *Sustainable Development Report 2020*.

²⁶ Bureau des Nations Unies au Pérou. 2021. *Marco de Cooperación de las Naciones Unidas para el Desarrollo Sostenible, Perú: 2022-2026*.

²⁷ Ibid.

²⁸ Institut national de la statistique et de l'informatique. 2020. *Evolución de la pobreza monetaria, 2010–2021*.

²⁹ Institut national de la statistique et de l'informatique. 2022. *Perú: Encuesta Demográfica y de Salud Familiar – ENDES 2021*.

17. En 2020, l'anémie touchait 40 pour cent des enfants âgés de 6 à 35 mois, dont 48,4 pour cent dans les zones rurales et 36,7 pour cent dans les zones urbaines. Dans certaines régions, comme à Puno, ce chiffre atteint 69,4 pour cent et 32,6 pour cent des femmes âgées de 15 à 49 ans souffrent d'anémie.
18. En 2020, 10 pour cent des enfants de moins de 5 ans (14,7 pour cent dans la région côtière) et 34 pour cent des enfants âgés de 5 à 19 ans étaient en surpoids ou obèses. En outre, 39,9 pour cent de la population âgée de 15 ans et plus présentaient au moins une comorbidité (obésité, hypertension ou diabète sucré). Parmi les femmes âgées de 15 à 49 ans, la prévalence du surpoids est de 38 pour cent au niveau national.
19. *Productivité et revenus des petits exploitants.* Environ 97 pour cent des 2,2 millions d'exploitations agricoles du Pérou sont gérées par des petits producteurs qui sont responsables de 86 pour cent de la valeur de la production agricole mais dont la productivité et les revenus sont aussi les plus bas³⁰. La participation des femmes à la petite agriculture est inégale: alors qu'elles représentent 38 pour cent de la main-d'œuvre agricole, elles ne gèrent que 21 pour cent des terres cultivées. En outre, les parcelles agricoles qu'elles contribuent à exploiter sont plus petites: 34 pour cent des agriculteurs cultivant 1 hectare de terre ou moins sont des femmes, alors qu'elles ne sont que 18 pour cent à travailler sur des exploitations de 5 à 10 hectares³¹. L'intégration et la productivité agricoles sont inégalement réparties sur le plan géographique. À quelques exceptions près, la production destinée à l'exportation se concentre essentiellement sur la côte et s'organise en filières locales et internationales bien intégrées. En revanche, les moyens d'existence sur les hauts plateaux et dans grande partie de la jungle sont essentiellement axés sur des activités de subsistance mal intégrées aux marchés et manquent de financements et d'autres ressources³². Les inégalités entre les sexes en matière d'inclusion financière et d'accès aux activités de création d'actifs nuisent au potentiel des femmes de se procurer des moyens d'existence durables. Seules 36 pour cent des femmes ont accès à un compte courant (contre 46 pour cent des hommes) et 22 pour cent ont accès à un compte d'épargne (contre 37 pour cent des hommes)³³.
20. *Systèmes alimentaires durables.* Le dialogue national autour du développement des systèmes alimentaires durables a avancé avec la création encourageante d'une feuille de route axée sur des modalités d'action concertées. Toutefois, de nombreux facteurs paralysent les travaux nécessaires à la mise en œuvre d'une approche systémique. Des problèmes majeurs continuent de miner les systèmes alimentaires: la prévalence de systèmes de production non viables et inefficaces qui pèsent lourdement sur les ressources naturelles et les écosystèmes; la forte vulnérabilité face aux chocs et aux effets des changements climatiques; l'insuffisance des moyens disponibles pour garantir la qualité et la sécurité sanitaire des aliments et réduire les pertes; le manque de systèmes de protection adéquats et d'accès au crédit et aux marchés pour les ménages ruraux; et une industrie alimentaire qui favorise un environnement obésogène.

³⁰ Eguren, F. et Pintado, M. 2015. *Contribución de la agricultura familiar al sector agropecuario en el Perú.*

³¹ Ibid.

³² Ministère du développement agricole et de l'irrigation. 2019. *Informe Anual de Seguimiento al Fortalecimiento de Capacidades.*

³³ Superintendencia de Banca, Seguros y Administradoras Privadas de Fondos de Pensiones. 2019. *Género e Inclusión Financiera.*

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

21. *Cohérence des politiques.* En avril 2019, le Forum *Acuerdo Nacional*³⁴ a approuvé la *Vision del Perú al 2050*, une stratégie qui jette les fondements d'un plan de développement stratégique national à l'horizon 2050 améliorant la cohérence entre les stratégies et les politiques nationales.
22. *Diversification des ressources.* En tant que pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, le Pérou dispose des moyens pour accéder aux marchés internationaux. Toutefois, la réduction des inégalités est un problème majeur qui exige du pays qu'il optimise l'utilisation des ressources et agisse pour améliorer les systèmes de redistribution afin qu'ils ne laissent personne de côté.
23. *Un partenariat mondial renforcé.* Des initiatives mondiales telles que COVAX et Act-A ont contribué à réduire les inégalités d'accès à la vaccination contre la COVID-19. Elles ont joué un rôle essentiel pour réactiver l'économie et améliorer ainsi l'accès des ménages à la nourriture après la pandémie.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

24. Les principaux problèmes à traiter pour atteindre les ODD 2 et 17 sont d'ordre structurel et concernent: la problématique femmes-hommes; les inégalités d'accès aux moyens socioéconomiques et aux environnements alimentaires sains, qui nuisent à la consommation d'aliments nutritifs; les défaillances systémiques touchant les filières alimentaires, qui se traduisent par l'exclusion de la plupart des acteurs vulnérables et des petits exploitants agricoles; la nécessité de renforcer la résilience face aux catastrophes et aux crises multidimensionnelles³⁵ et aux effets des changements climatiques; le manque de synergie entre le secteur privé et le secteur public, peu propice à l'instauration de l'environnement favorable à la réalisation de l'ODD 2.
25. *Instabilité politique.* L'instabilité politique et institutionnelle grandissante devra être contenue afin de progresser dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes équitables et inclusifs visant à éradiquer la faim et la malnutrition³⁶, et d'en garantir la cohérence.
26. *Migration.* La présence de la communauté vénézuélienne est à l'origine aussi bien de défis que d'occasions uniques pour le Pérou. Pour continuer à subvenir aux besoins humanitaires tout en œuvrant en faveur du développement, il faudra absolument intégrer une assistance humanitaire de qualité au système national de protection sociale et mettre en œuvre des politiques audacieuses favorisant une meilleure intégration socio-économique.

³⁴ L'*Acuerdo Nacional* regroupe l'ensemble des politiques nationales préparées et approuvées sur la base du dialogue et du consensus; il fait suite à une série d'ateliers et de consultations nationaux durant lesquels ont été définies les orientations du développement durable du pays. Il est dirigé par le Président de la République. Les représentants des forces politiques présentes au Congrès, de la société civile et du Gouvernement s'engagent à entamer un dialogue pour parvenir à l'*Acuerdo Nacional*.

³⁵ L'expression crise multidimensionnelle a été créée par le Réseau mondial contre les crises alimentaires pour attirer l'attention sur le caractère multidimensionnel des crises contemporaines, qui continuent d'être alimentées par des facteurs multiples et intégrés qui se renforcent souvent mutuellement, notamment des facteurs de risque environnementaux, politiques, économiques, sociétaux et sécuritaires. Pour plus d'informations, voir le Réseau mondial contre les crises alimentaires. 2022. *2022 Global Report on Food Crises: Joint Analysis for Better Decisions*.

³⁶ Bureau des Nations Unies au Pérou. 2021. *Marco de Cooperación de las Naciones Unidas para el Desarrollo Sostenible, Perú: 2022-2026*.

27. *Gestion des risques de catastrophe et adaptation aux changements climatiques.* Le système de gestion des risques de catastrophe du pays présente encore des lacunes importantes. S'il existe un cadre législatif solide, l'intégration interministérielle et territoriale nécessaire à sa mise en œuvre reste limitée. La fréquence et l'intensité accrues des phénomènes liés aux changements climatiques aggravent les risques, et les investissements publics et privés sont insuffisants pour mettre en place des mesures d'adaptation.
28. *Agriculture.* Il est primordial que la réforme du secteur agricole se conforme aux orientations contenues dans la politique agricole nationale pour 2021-2030. Elle passe par une plus grande diversification des cultures et une amélioration des connaissances en matière de biotechnologie et de ressources génétiques des plantes autochtones du Pérou, qui sont encore insuffisantes malgré des initiatives telles que le Programme de recherche environnementale pour 2021 lancé par le Ministère de l'environnement.
29. Enfin, le Gouvernement doit privilégier le plan national de lutte contre l'anémie qui sera actualisé en 2022, et la stratégie nationale en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Des mécanismes de suivi et d'évaluation devraient être mis en place pour la politique nationale en faveur du développement et de l'inclusion sociale (à l'horizon 2030), la politique nationale multisectorielle en matière de santé, *Perú, País Saludable*, et la politique nationale relative à la gestion des risques de catastrophe (à l'horizon 2050).

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

30. D'après une évaluation indépendante du plan stratégique de pays (PSP) établi pour le Pérou pour 2018-2022, le PAM est l'un des partenaires les plus importants de ce pays – un allié qui contribue au renforcement de ses capacités en matière de nutrition, de protection sociale et de gestion des risques de catastrophe. Pendant les crises qui se sont déclarées en 2020, le PAM s'est également positionné comme un pourvoyeur d'aide humanitaire digne de confiance.
31. Si les activités menées par le PAM pour renforcer les capacités institutionnelles ont généralement été axées sur l'assistance technique et opérationnelle apportée au Gouvernement, le PSP pour 2018-2022 a introduit un changement stratégique consistant à renforcer les capacités en matière de politiques et de systèmes, le PAM jouant le rôle de partenaire catalyseur du Gouvernement.
32. Durant la période couverte par le PSP pour 2018-2022, deux effets directs stratégiques ont été ajoutés, l'un pour venir en aide au Gouvernement péruvien lors de la pandémie de COVID-19 et l'autre pour faire face à la situation d'urgence humanitaire provoquée par l'afflux de réfugiés et de migrants du Venezuela. Cette expérience a montré entre autres que le PAM doit préserver et renforcer sa capacité d'intervention humanitaire au Pérou.
33. Le PAM a contribué à l'élaboration du plan multisectoriel de lutte contre l'anémie qui relève du Ministère du développement et de l'inclusion sociale et qui prévoit un soutien aux familles fourni par des agents communautaires et contribue à réduire le taux national de prévalence de l'anémie chez l'enfant.
34. Dès 2021, le PAM avait accompli des progrès importants pour intégrer les dimensions de la problématique femmes-hommes et de l'âge dans ses activités. Il contribue aussi à la protection sociale lors des situations d'urgence; il agit de concert avec des organisations internationales, d'autres organismes des Nations Unies, la société civile et le secteur privé pour mettre en œuvre dans diverses régions du Pérou des projets de transferts de type monétaire dont 170 000 personnes ont bénéficié de mars 2020 à la fin de 2021.

35. Suite à l'aggravation de l'insécurité alimentaire pendant la pandémie, et grâce à l'appui du PAM, un engagement visant la mise en œuvre d'un plan pour l'élimination de la faim a été signé dans le cadre de l'*Acuerdo Nacional*.
36. Malgré l'instabilité politique et la cadence de rotation des fonctionnaires et des autorités, le PAM a continué d'agir conformément aux politiques nationales et de plaider en faveur de politiques publiques reposant sur des éléments probants.
37. En élaborant des stratégies de plaidoyer et de communication qui visaient à dynamiser les partenariats et à mobiliser les ressources du secteur privé, le PAM a contribué à faire figurer les questions touchant l'élimination de la faim et la lutte contre l'anémie et d'autres formes de malnutrition à l'ordre du jour des secteurs public et privé. Dans le cadre de l'effet direct stratégique 1 du PSP pour 2018-2022, le PAM a conçu et mis en œuvre une approche réussie de partenariat public-privé; à ce titre, il a dirigé un comité consultatif du secteur privé qui a permis d'instaurer des relations solides avec les médias et a créé des supports de communication visant à promouvoir une alimentation saine. Grâce aux activités réalisées dans le cadre de l'effet direct stratégique 1, ce comité est devenu un fervent avocat du programme Faim zéro.
38. Grâce à la production d'éléments probants, à la coopération Sud-Sud, à la coopération triangulaire et à *CADE Ejecutivos*³⁷, le PAM a contribué à l'élaboration de cadres réglementaires et de politiques publiques telles que la loi relative à l'enrichissement du riz et l'inclusion de riz enrichi dans les menus du programme d'alimentation scolaire³⁸. Il poursuivra ces travaux dans le cadre du PSP pour 2023-2026.
39. Durant le PSP pour 2023-2026, ces activités seront dirigées par une unité des partenariats et de la communication, conformément aux recommandations issues de l'évaluation décentralisée à propos de l'effet direct stratégique 1 du PSP pour 2018-2022, qui proposaient d'améliorer la transversalité de ses interventions. Cette nouvelle unité technique du PAM réunira les activités de développement des partenariats et les stratégies de communication à mettre en œuvre pour créer un environnement favorable à la réalisation des ODD 2 et 17, rationalisant ainsi leur champ d'action et leurs impacts dans le cadre des effets directs 1, 2, 3 et 4 du PSP.

2.2 Harmonisation avec les plans nationaux de développement, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

40. Le présent PSP est harmonisé avec le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour 2022-2026 (ci-après "Plan-cadre de coopération"), qui définit le rôle joué par le système des Nations Unies afin de faciliter la réalisation des objectifs nationaux en fonction de quatre priorités stratégiques: bien-être des personnes et égalité d'accès aux possibilités offertes; environnement, changements climatiques et gestion des risques de catastrophe; compétitivité et production inclusive et durable; gouvernance démocratique effective et exercice équitable de la citoyenneté.
41. Le présent PSP concorde également avec le plan national de développement stratégique, *Visión del Perú al 2050*, dont il reprend les axes suivants: gestion durable de l'environnement et mesures de lutte contre les changements climatiques; société démocratique et pacifique, à l'abri de la peur et de la violence et respect des droits de l'homme; et État moderne efficace, transparent et décentralisé garantissant une société juste et inclusive, sans corruption et qui ne laisse personne de côté.

³⁷ *CADE Ejecutivos* est le forum des entreprises le plus important au Pérou. Il réunit des dirigeants d'entreprises, du secteur public et de la société civile pour débattre des principales questions de développement et établir un programme pour y remédier.

³⁸ Ministère de la santé. 2019. *Programa de Incentivos a la Gestión Municipal-Meta 4. Resultados de la actividad N° 1*.

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

42. Le PAM a mené un processus de consultation avec le Gouvernement péruvien, qui a été coorganisé avec l'Agence péruvienne de coopération internationale et a consisté à tenir des réunions bilatérales, tant avec les principaux ministères collaborant déjà avec le PAM, qu'avec de nouveaux partenaires potentiels (le Ministère de l'environnement et le Ministère de la femme et des populations vulnérables) afin de présenter le PSP proposé pour 2023-2026 et de définir des axes potentiels de collaboration. Dans le cadre du comité consultatif du secteur privé, le PAM continuera à favoriser la mise en place d'un environnement porteur et à piloter les investissements nécessaires à la réalisation des ODD 2 et 17. Les résultats de l'enquête nationale sur la sécurité alimentaire menée par le PAM auprès d'un échantillon de la population ont également été pris en compte dans la conception du PSP pour 2023-2026.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

43. Conformément aux recommandations issues de l'évaluation du PSP et au principe du PAM selon lequel la prise en charge nationale des programmes constitue le moyen le plus durable de réaliser les ODD, le PAM élargira ses activités de renforcement des capacités institutionnelles; pour ce faire, il intensifiera son rôle de partenaire catalyseur du Gouvernement pour favoriser la mise en œuvre de politiques et programmes d'alimentation visant à réduire la malnutrition sous toutes ses formes. Pour étayer sa contribution, le PAM rationalisera les interventions de renforcement des capacités au titre des effets directs 1, 2 et 3 du PSP, dans le but de contribuer à la viabilité et à la durabilité des résultats obtenus grâce à ses programmes et de promouvoir leur prise en charge par le Gouvernement.
44. Dans le PSP pour 2023-2026, le PAM adoptera une approche relative aux systèmes alimentaires tenant compte des dimensions environnementale et sociale; les activités en matière de nutrition, de résilience, d'égalité des sexes et d'avancement des femmes seront prises en compte dans les cinq effets directs du PSP.
45. Le présent PSP répond au besoin de préserver et d'améliorer la capacité d'intervention d'urgence et la fourniture d'une assistance humanitaire. C'est pourquoi les effets directs 1 et 4 du PSP suivront l'approche dite "sans regret", conforme au protocole d'activation des interventions d'urgence du PAM.
46. Les principaux bénéficiaires ciblés par le présent PSP sont les populations exposées à la malnutrition, aux crises et aux changements climatiques. Les vulnérabilités sociales, économiques et spatiales évoluent et se cumulent, compromettant la capacité des populations à satisfaire leurs besoins et à faire face aux risques et aux facteurs de perturbation qui les menacent. Le PAM est bien conscient des risques que ces problèmes systémiques font peser sur la protection des bénéficiaires, notamment celle des groupes marginalisés. Le PAM aura recours à des outils d'analyse de la problématique femmes-hommes et de détection de la vulnérabilité afin que le ciblage soit suffisamment réactif face à l'évolution des inégalités et qu'il tienne compte de la problématique femmes-hommes et du handicap, mais aussi des vulnérabilités, des capacités, des aspirations spécifiques des bénéficiaires ainsi que des circonstances qui les ont menés à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.
47. L'égalité des sexes et l'avancement des femmes et des filles sont des conditions préalables à la sécurité alimentaire et à une bonne nutrition. Pour favoriser les progrès dans ces domaines, le PAM encouragera les femmes et les hommes à participer de manière équitable tant aux travaux rémunérés qu'aux soins non rémunérés. A cet effet, il sera indispensable de mettre en place des initiatives s'attaquant aux normes sociales liées à la masculinité.

48. Le PAM concentrera ses activités sur la protection, en s'efforçant d'assurer la sécurité, la dignité et l'intégrité des personnes vulnérables, et en prenant des mesures pour renforcer sa propre responsabilité à l'égard des communautés et des parties prenantes.
49. Le PAM a collaboré avec le Gouvernement pour améliorer la qualité et l'efficacité du programme d'alimentation scolaire appelé *Qali Warma*. Suite au vif intérêt récemment manifesté par le Gouvernement à l'égard de la Coalition pour les repas scolaires, le PAM aidera celui-ci à intégrer la plateforme mondiale afin d'assurer la pleine réalisation du potentiel transformateur de *Qali Warma*.
50. La production d'éléments probants fera partie intégrante du PSP. Les connaissances acquises et les bonnes pratiques mises au point par le PAM, ainsi que les données scientifiques disponibles serviront à améliorer la conception et le ciblage des programmes lors de leur mise en œuvre, et à intensifier les activités de plaidoyer et de renforcement des capacités pour améliorer la pertinence, l'efficacité et la cohérence des pratiques et des politiques publiques en matière de malnutrition et de sécurité alimentaire qui suivent une approche de nature à transformer les relations femmes-hommes.

3.2 Effets directs du plan stratégique de pays, effets directs stratégiques du PAM, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Entre 2023 et 2026, les populations touchées par une crise au Pérou sont à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels avant et pendant une catastrophe ou une crise multidimensionnelle

51. L'effet direct 1 du PSP garantit que les populations touchées par une crise satisfont leurs divers besoins alimentaires et nutritionnels essentiels avant et pendant une crise multidimensionnelle.
52. La fourniture rapide d'une assistance humanitaire suffisante, associée à un système national de protection sociale renforcé et progressivement accessible à tous sera une condition préalable pour aider durablement les populations à satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels et prévisionnels ainsi que ceux en matière de relèvement rapide.
53. Par conséquent, tout en préservant sa capacité d'intervention d'urgence, le PAM plaidera en faveur d'un système national de protection sociale plus solide, capable de s'adapter et de réagir face aux chocs, qui permettra aux populations de satisfaire leurs besoins nutritionnels spécifiques et divers et de mieux se préparer à réagir face aux risques et à se remettre des facteurs de perturbation.
54. Pour favoriser la cohérence et l'intégration des politiques et rationaliser l'approche du lien entre action humanitaire et aide au développement, les activités prévues au titre des effets directs 1 et 3 du PSP assureront le renforcement des capacités des institutions nationales et infranationales.
55. Le PAM s'efforcera de trouver des moyens novateurs pour renforcer la viabilité de son assistance d'urgence, en mettant en place des passerelles vers des activités axées sur les moyens d'existence mises en œuvre par des organismes pairs.
56. Le PAM développera aussi sa capacité interne de préparation aux catastrophes et d'intervention en cas de crise, pour des tremblements de terre par exemple.

Effet direct stratégique du PAM

57. L'effet direct 1 du PSP est conforme à l'effet direct stratégique 1 du PAM (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents).

Domaine d'action privilégié

58. Cet effet direct du PSP est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

59. Cet effet direct du PSP est conforme à la priorité stratégique 1 (bien-être et égalité d'accès aux possibilités offertes) et à l'effet 3 (sécurité alimentaire et nutrition/crise) du Plan-cadre de coopération.

Produit escompté

60. Le produit 1 permettra d'obtenir l'effet direct 1 du PSP.

- Produit 1: Les populations touchées par une crise reçoivent en temps voulu une assistance humanitaire suffisante qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels et prévisionnels ainsi que ceux liés à un relèvement rapide.

Activité essentielle

Activité 1: Fournir aux populations touchées par une crise une assistance et un appui anticipés, d'urgence, réactifs face aux chocs et favorisant un relèvement rapide

61. Face à une situation d'urgence, le PAM lancera des opérations d'urgence pour protéger l'accès à la nourriture des personnes touchées par une crise - femmes, hommes, garçons et filles, dans toute leur diversité.
62. L'intervention du PAM sera guidée par des évaluations rapides de l'impact et des besoins des populations touchées, réalisées avec les homologues locaux et les autorités nationales. Une analyse par sexe et par âge sera réalisée pour obtenir des informations utiles pour le ciblage et la conception des programmes.
63. Une analyse de faisabilité aidera à déterminer les mécanismes de fourniture de l'assistance alimentaire les plus appropriés.
64. L'activité 1 aura recours à deux modalités: les transferts de type monétaire et le renforcement des capacités.
65. Le travail d'anticipation reposera sur une approche à deux volets: d'une part, le PAM renforcera les capacités internes pour faire face aux crises soudaines et d'autre part, il aidera ses partenaires à réaliser les programmes d'appui aux moyens d'existence au titre de l'effet direct 1 du PSP et mettra en œuvre des activités de renforcement de la résilience au titre de l'effet direct 3.
66. Les activités de renforcement des capacités du PAM seront conçues pour promouvoir la cohérence et la mise en œuvre intégrée des politiques et pour contribuer au développement d'un système de protection sociale capable de s'adapter et de réagir face aux chocs, en exploitant les synergies entre les politiques, les programmes et les pratiques relatives à l'assistance humanitaire, la protection sociale, l'adaptation aux changements climatiques et la gestion des risques de catastrophe.
67. La nutrition, la prise en compte de la problématique femmes-hommes, de l'âge et du handicap, la pertinence sur le plan culturel et le principe consistant à "ne pas nuire" feront partie intégrante des programmes dès leur conception.
68. Les éléments probants obtenus grâce à ces programmes permettront au PAM d'ajuster ses activités comme il convient.

Partenariats

69. Le PAM continuera de renforcer ses alliances avec les organes gouvernementaux nationaux et locaux pour améliorer les capacités de gestion des risques de catastrophe et contribuer au développement d'un système de protection sociale adaptatif et réactif face aux chocs.

70. Dans le but de renforcer sa capacité d'intervention d'urgence, le PAM s'efforcera de trouver des partenaires stratégiques, notamment des prestataires de services financiers, qui, en cas d'urgence, sont en mesure d'apporter une aide rapide et de qualité pour répondre aux besoins alimentaires essentiels et de fournir des services financiers sur le terrain. Le PAM maintiendra ses partenariats existants et sélectionnera de nouveaux partenaires pour compléter la couverture nationale des programmes.
71. Pour renforcer la viabilité de ses interventions d'urgence, le PAM s'efforcera de concevoir et d'établir avec les acteurs locaux de la société civile et les organisations non gouvernementales (ONG) des dispositifs d'orientation vers les services compétents notamment au titre de la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et à l'intention des bénéficiaires qui sont victimes de violences sexistes.

Hypothèses

72. Les donateurs demeurent disposés à financer les interventions d'urgence et les activités de relèvement rapide du PAM.
73. Le Gouvernement continue de souhaiter l'appui du PAM pour les interventions d'urgence ainsi que pour le renforcement des capacités du système de gestion des risques et l'amélioration de la capacité d'adaptation et de la réactivité face aux chocs du système national de protection sociale.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

74. L'objectif premier de l'effet direct 1 du PSP est de perdre sa raison d'être, tout en préservant la capacité du PAM à déclencher une intervention d'urgence et à agir rapidement en cas de crise soudaine.
75. Une partie de la stratégie de transition et de transfert des responsabilités des effets directs 1, 2, 3 et 4 du PSP repose sur la progression de l'égalité des sexes, indispensable pour soutenir dans la durée la sécurité alimentaire et la nutrition.

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2026, l'état nutritionnel des populations autochtones et des personnes les plus exposées à la malnutrition au Pérou s'améliore

76. Les principaux obstacles à la réalisation de l'effet direct 2 du PSP sont les suivants: fortes inégalités et taux de pauvreté élevés contribuant à la diffusion de l'insécurité alimentaire et nuisant à la consommation d'une alimentation saine, notamment durant les 8 000 premiers jours de la vie; triple fardeau de la malnutrition; et difficulté de promouvoir des environnements alimentaires sains alors que le système alimentaire industriel du pays pousse les prix des aliments malsains à la baisse et ceux des aliments nutritifs à la hausse et décourage la production de cultures riches en micronutriments et respectueuses de la biodiversité, créant ainsi, au bout du compte, un environnement favorable à l'obésité. Parmi les autres difficultés, on peut citer l'absence de systèmes de protection sociale, de santé et d'éducation universels capables de mieux répondre aux besoins nutritionnels des populations et de faire face aux risques et aux facteurs de perturbation, ainsi que les inégalités structurelles entre les sexes (et autres), notamment les normes sociales discriminatoires en matière de problématique femmes-hommes et de nutrition, et les rapports de force inégaux qui nuisent à la capacité des personnes à satisfaire les besoins nutritionnels qui leur sont propres.

77. Pour traiter ces problèmes et améliorer l'état nutritionnel de la population, le PAM adoptera au niveau des systèmes alimentaires une approche conçue pour améliorer l'intégration des politiques et des pratiques relatives à l'alimentation, la protection sociale, la santé, l'éducation, l'égalité femmes-hommes et l'environnement. Pour améliorer la nutrition, le PAM s'efforcera de mettre en œuvre des programmes ciblant les populations les plus exposées à la malnutrition, notamment les enfants d'âge scolaire, et renforcera les capacités institutionnelles pour resserrer les liens entre protection sociale et systèmes alimentaires et améliorer ainsi la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens d'existence.
78. Comme le souligne l'évaluation stratégique de la contribution des activités d'alimentation scolaire à la réalisation des ODD (2020), le Gouvernement péruvien a reconnu qu'il fallait adopter des approches plus larges tenant compte du climat pour améliorer la durabilité des programmes d'alimentation scolaire. Au titre de l'effet direct 2 du PSP, le PAM encouragera les activités d'alimentation scolaire utilisant la production locale et facilitera les achats locaux. L'effet direct 3 du PSP prévoit des programmes de création d'actifs pour accroître l'approvisionnement local en améliorant la production grâce à des solutions naturelles et en facilitant l'accès des agriculteurs et des producteurs locaux aux marchés, ce qui, au bout du compte, favorisera la résilience économique et stimulera la production locale destinée à la consommation locale.

Effet direct stratégique du PAM

79. L'effet direct 2 du PSP est conforme à l'effet direct stratégique 2 du PAM (Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation).

Domaine d'action privilégié

80. Cet effet direct du PSP est axé sur les causes profondes.

Harmonisation avec les priorités nationales

81. Cet effet direct du PSP est conforme à la priorité stratégique 1 (bien-être et égalité d'accès aux possibilités offertes) et à l'effet 1 (sécurité alimentaire et nutrition/contextes hors urgence) du Plan-cadre de coopération.

Produits escomptés

82. Les produits 2 et 3 permettront d'obtenir l'effet direct 2 du PSP.
- Produit 2: Les populations exposées à la malnutrition tirent profit de programmes, de politiques, de systèmes et de stratégies inclusifs et novateurs, qui sont fondés sur des éléments probants, favorisent la transformation des relations entre femmes et hommes et tiennent compte de la nutrition.
 - Produit 3: Les filles et les garçons d'âge scolaire résidant dans les zones prioritaires sont couverts par un programme intégré d'alimentation scolaire qui s'attaque au triple fardeau de la malnutrition.

Activité essentielle

Activité 2: Mener des activités de renforcement des capacités institutionnelles et individuelles à l'intention du Gouvernement et des populations exposées à la malnutrition, en appliquant une approche fondée sur les systèmes alimentaires et tenant compte de la problématique femmes-hommes pour améliorer la nutrition, promouvoir des interventions intégrées en milieu scolaire, favoriser des environnements alimentaires sains et renforcer les programmes sociaux à dimension nutritionnelle

83. Le PAM concentrera sa lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes sur les populations autochtones, les femmes, les enfants d'âge scolaire et les jeunes; pour ce faire il mettra en œuvre des programmes locaux et contribuera à mettre au point davantage de programmes et de politiques nationaux de protection sociale de meilleure qualité.

84. En réalisant des programmes qui améliorent la nutrition, favorisent un environnement alimentaire sain, plaident en faveur de politiques et de pratiques tenant compte de la nutrition et encouragent une répartition équitable du travail domestique non rémunéré entre les hommes et les femmes, le PAM a pour objectif d'améliorer la capacité des populations à montrer la voie et à soutenir leurs efforts pour atteindre l'ODD 2.
85. Les activités au titre de l'effet direct 2 du PSP seront mises en œuvre dans le cadre du renforcement des capacités individuelles et institutionnelles, selon trois axes. Premièrement, le PAM proposera un ensemble intégré d'interventions axées sur l'éducation en matière de santé, de nutrition et d'égalité des sexes, notamment à l'intention des enfants d'âge scolaire, ce qui lui permettra de dégager des éléments probants et des bonnes pratiques qui serviront à aider le Gouvernement à promouvoir une alimentation plus saine et à l'intégrer dans les programmes sociaux. Deuxièmement, le PAM aidera le Gouvernement à appliquer la loi sur l'enrichissement du riz. Troisièmement, il l'aidera à transposer à plus grande échelle des interventions telles que les repas scolaires utilisant la production locale, dans le cadre des lois et règlements institutionnels sur les passations de marchés qui favorisent les petits exploitants. Ces mesures seront coordonnées avec les activités entreprises au titre de l'effet direct 3 du PSP.
86. Pour réaliser l'effet direct 2 du PSP, le PAM mettra en œuvre dans un certain nombre d'écoles un ensemble intégré d'interventions comprenant: des programmes coordonnés de repas scolaires préparés à partir d'aliments frais provenant des activités d'alimentation scolaire utilisant la production locale, et de riz enrichi; des interventions en matière de santé, prévoyant notamment la fourniture de suppléments et des bilans nutritionnels; et des activités d'éducation à une bonne alimentation. Le PAM collaborera avec le personnel des cantines scolaires et entreprendra des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, dans le respect de l'interculturalité et de l'égalité femmes-hommes, afin de promouvoir des environnements alimentaires sains dans les écoles. Pour assurer la durabilité des opérations, le PAM mènera des activités de renforcement des capacités institutionnelles avec le Gouvernement.

Partenariats

87. Pour veiller à ce que ses programmes soient de nature à faire évoluer les relations entre les sexes et la nutrition, le PAM renforcera ses alliances avec les organes gouvernementaux nationaux et locaux concernés, d'autres organismes des Nations Unies, la société civile, notamment la Table ronde pour la lutte contre la pauvreté, et des organisations locales.

Hypothèses

88. L'amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire constitue une priorité nationale et infranationale du Gouvernement et des crédits suffisants sont affectés à la réalisation de l'ODD 2.
89. La situation nationale et mondiale permet au PAM de mobiliser des fonds en faveur de la mise en œuvre de programmes de nutrition locaux.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

90. Le PAM s'appuiera sur des connaissances théoriques et des données probantes pour plaider en faveur d'une diminution du triple fardeau de la malnutrition et de l'introduction progressive d'un système de protection sociale universelle. À ce titre, il s'efforcera de mobiliser des ressources, de favoriser un environnement propice à la réalisation de l'ODD 2 et de contribuer à la prise en charge du programme par le pays.

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2026, les populations autochtones et d'autres communautés exposées aux changements climatiques, les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs des filières vivant dans les zones ciblées du Pérou tirent profit de systèmes alimentaires durables, inclusifs et équitables et sont plus résilients face aux effets des changements climatiques et des catastrophes

91. Pour tenter de remédier à la vulnérabilité des systèmes alimentaires et des écosystèmes face à des crises multidimensionnelles et aux menaces croissantes que font peser sur eux les changements climatiques, le PAM renforcera la résilience des communautés vulnérables, des acteurs des filières, et des petits exploitants agricoles en favorisant l'instauration de systèmes alimentaires inclusifs, la préservation des écosystèmes et le renforcement des capacités d'adaptation. Pour y parvenir, il mettra en œuvre des interventions systémiques soutenant toute une gamme de pratiques d'adaptation et de solutions naturelles et un système de protection sociale plus solide capable de s'adapter et réagir face aux chocs.
92. La capacité des petites exploitantes agricoles et d'autres femmes participant à la filière alimentaire à avoir accès aux produits financiers, aux terres, aux ressources et aux autres actifs utiles à la génération de revenus est souvent conditionnée par des contraintes structurelles socioéconomiques. Le PAM mettra en œuvre des programmes visant à faire évoluer les relations entre les femmes et les hommes, conçus pour surmonter ces inégalités et améliorer l'accès des femmes aux moyens d'existence durables et l'autonomisation économique de celles-ci.

Effet direct stratégique du PAM

93. L'effet direct 3 du PSP est conforme à l'effet direct stratégique 3 du PAM (Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables).

Domaine d'action privilégié

94. Cet effet direct du PSP est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

95. Cet effet direct du PSP est conforme à la priorité stratégique 2 (changements climatiques et gestion des risques de catastrophe) et à l'effet 4 (politiques et programmes relatifs à la résilience, à la réduction des risques de catastrophe et à l'analyse commune de pays) du Plan-cadre de coopération.

Produits escomptés

96. Deux produits permettront d'obtenir cet effet direct.
 - Produit 4: Les communautés exposées aux changements climatiques et les petits exploitants agricoles tirent profit de solutions fondées sur la nature et de capacités, de compétences et de services axés sur l'adaptation aux changements climatiques, qui promeuvent des moyens d'existence résilients, adaptés aux changements climatiques et durables.
 - Produit 5: Les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs (femmes et hommes) des filières tirent parti des activités intégrées de développement des filières qui contribuent à rendre les systèmes alimentaires locaux plus résilients, plus inclusifs et plus efficaces et à en renforcer la dimension nutritionnelle.

Activité essentielle

Activité 3: Le PAM encourage les interventions intégrées axées sur la résilience et la logique des systèmes alimentaires pour faire face à la menace des changements climatiques, et à cet effet, il utilise des données probantes et de bonnes pratiques à l'appui du renforcement des systèmes de protection sociale de manière à ce que ceux-ci deviennent plus réactifs face aux chocs et plus adaptables

97. Le PAM mettra en œuvre des activités de renforcement de la résilience adoptant une approche intégrée et conçues dans l'optique des systèmes alimentaires. Le travail consistera notamment: à favoriser des approches communautaires et écosystémiques lors de la conception et de la mise en œuvre de solutions "intelligentes" face aux aléas climatiques venant à l'appui des capacités d'adaptation; à promouvoir des systèmes de production durables fondés sur la gestion des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité; et à intervenir le long des principales filières pour améliorer les moyens d'existence des acteurs vulnérables et renforcer l'inclusivité, l'équité et l'efficacité des systèmes alimentaires.
98. Les systèmes de production durables permettent d'accroître la disponibilité locale d'aliments plus diversifiés et plus nutritifs. Une moindre vulnérabilité des petits producteurs et des communautés face aux effets des changements climatiques et d'autres crises profite aux systèmes alimentaires locaux dans la mesure où l'offre et la demande de produits alimentaires deviennent plus stables. Un meilleur accès aux biens et services des filières et aux marchés favorise la compétitivité et l'intégration des acteurs vulnérables des filières, ce qui permet d'améliorer les moyens d'existence et d'élargir les perspectives des économies locales. La population bénéficie d'une production locale plus diversifiée d'aliments nutritifs destinée à la consommation locale.
99. L'activité 3 prévoit des activités de renforcement des capacités des personnes vulnérables conçues pour améliorer leur capital humain, économique et financier et leur permettre de prendre de meilleures décisions dans les domaines de la production, de la commercialisation, du travail associatif³⁹, de la sécurité sanitaire des aliments et de la gestion financière et commerciale. Le PAM mènera aussi des programmes communautaires d'assistance alimentaire pour la création d'actifs afin de mettre en place des actifs productifs stratégiques ou de remettre en valeur des ressources naturelles. Il contribuera à faciliter l'accès des bénéficiaires aux marchés financiers, notamment grâce à des mécanismes pilotes de financement mixte tenant compte des risques, en accordant une attention particulière aux besoins et aux préférences des populations vulnérables.
100. Le PAM renforcera les institutions partenaires afin de promouvoir une meilleure cohérence des politiques et une mise en œuvre intégrée, dans le but de favoriser l'instauration d'un système de protection sociale adaptable et réactif face aux chocs; il s'efforcera de dégager des synergies entre l'adaptation aux changements climatiques, la gestion des risques de catastrophe, la protection de la biodiversité et des écosystèmes, et la prévention des conflits socio-environnementaux.

Partenariats

101. En tant que membre de l'équipe de pays des Nations Unies et au titre du Plan-cadre de coopération, le PAM renforcera la collaboration existante et établira de nouveaux partenariats avec d'autres entités des Nations Unies, en particulier avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

³⁹ Le travail associatif désigne le regroupement volontaire et consensuel d'individus, d'organisations ou d'entreprises, qui travaillent de manière coordonnée pour atteindre des objectifs communs.

102. Le PAM travaillera en collaboration étroite avec les entités gouvernementales chargées des questions relatives à l'amélioration de la capacité d'adaptation de la protection sociale et s'efforcera de renforcer les partenariats avec les acteurs du secteur privé, des établissements universitaires et des organisations spécialisées de la société civile.
103. Dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, le PAM favorisera l'échange de données d'expérience entre le Pérou et d'autres pays du Sud.

Hypothèses

104. Le Gouvernement péruvien, les partenaires et la communauté des donateurs manifestent un réel soutien politique en faveur de l'établissement d'un programme commun axé sur la sécurité alimentaire et l'action climatique positive, étayé par la volonté de financer des interventions pluriannuelles.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

105. Le PAM concevra et mettra en œuvre des activités durables et évolutives s'inscrivant dans le cadre des politiques et des plans nationaux. Il adoptera une approche axée sur les résultats pour les activités de renforcement des capacités, prévoyant une collaboration soutenue avec les institutions locales pour produire des données probantes, une administration territoriale décentralisée efficace, et une gestion responsable et transparente.

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: D'ici à 2026, le Gouvernement et les acteurs de l'aide humanitaire et du développement au Pérou peuvent compter sur une chaîne d'approvisionnement et d'autres services efficaces et efficaces

106. La chaîne d'approvisionnement est le pivot des opérations du PAM, grâce auquel celui-ci reste à l'avant-garde de la lutte contre la faim. En tant que coprésident des groupes de travail sectoriels chargés de la sécurité alimentaire et de la logistique au sein du Réseau humanitaire national, le PAM continuera de fournir un appui logistique et d'autres services pour améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement et renforcer la préparation aux chocs et aux facteurs de perturbation.
107. Au titre de l'effet direct 4 du PSP, le PAM intensifiera son action auprès des cuisines communautaires et soutiendra les initiatives communautaires visant à réduire le gaspillage et à améliorer l'accès des plus vulnérables à la nourriture.

Effet direct stratégique du PAM

108. Cet effet direct du PSP est conforme à l'effet direct stratégique 5 du PAM (Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces).

Domaine d'action privilégié

109. Cet effet direct du PSP est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

110. Cet effet direct du PSP est conforme à la priorité stratégique 2 (changements climatiques et gestion des risques de catastrophe) et à l'effet 4 (politiques et programmes relatifs à la résilience, à la réduction des risques de catastrophe et à l'analyse commune de pays) du Plan-cadre de coopération.

Produit escompté

111. Un produit permettra d'obtenir cet effet direct.

- Produit 6: Les institutions nationales, les communautés et les partenaires humanitaires tirent profit des capacités nationales améliorées en ce qui concerne la gestion de la chaîne d'approvisionnement humanitaire et la prestation d'autres services, durant les catastrophes et les crises multidimensionnelles.

Activité essentielle

Activité 4: Fournir aux partenaires gouvernementaux et humanitaires des services liés à la chaîne d'approvisionnement ainsi que d'autres services

112. Le PAM proposera des services d'intervention d'urgence et de gestion de la chaîne d'approvisionnement destinés aux programmes nationaux du Gouvernement, aux ONG, à d'autres partenaires locaux et à des organismes des Nations Unies. Il s'agira entre autres de services de logistique adaptés au contexte et d'autres services relatifs à la distribution de produits alimentaires et d'articles non alimentaires à l'échelle du pays.
113. Les opérations, coordonnées avec les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, prévoient la fourniture de services de transport locaux et nationaux, et un appui direct visant le renforcement et l'élargissement des opérations nationales de relèvement ayant trait à l'alimentation et la redistribution d'aliments sûrs et nutritifs qui, autrement, seraient gaspillés.

Partenariats

114. Le PAM coordonne son action avec celle des partenaires gouvernementaux, d'autres organismes des Nations Unies et des acteurs humanitaires; il est membre du Réseau humanitaire national. Son principal partenaire au niveau gouvernemental est l'Institut national de la protection civile. Le champ d'action de l'activité 4 s'appliquera également à un large éventail de partenaires humanitaires.

Hypothèses

115. Le PAM part du principe que l'Institut national de la protection civile, en sa qualité d'entité gouvernementale chargée de la coordination de la logistique, continuera de demander l'appui du PAM pour renforcer ses interventions d'urgence.
116. L'une des hypothèses est qu'aucun incident notable ne viendra perturber la capacité de la chaîne d'approvisionnement du PAM et que les fournisseurs de ce dernier ne seront pas confrontés à des obstacles opérationnels importants.
117. En outre, il est supposé que le PAM continuera de coordonner efficacement les acteurs humanitaires et que des fonds suffisants seront affectés au système public national de protection sociale pour en renforcer la réactivité face aux chocs et garantir une intervention humanitaire rapide de l'État durant les situations d'urgence.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

118. Au lendemain de la pandémie de COVID-19, l'appui logistique consistera essentiellement à élargir et à renforcer les opérations de relèvement ayant trait à l'alimentation et la redistribution d'aliments sûrs et nutritifs qui, autrement, seraient gaspillés.
119. Le PAM envisagera également avec ses partenaires d'autres stratégies de transition, notamment la possibilité de décentraliser les opérations d'aide humanitaire en fonction des ressources mobilisées localement dans différentes régions du pays et de plaider auprès des entreprises pour qu'elles fassent don de services logistiques dans le cadre du dispositif juridique et fiscal régissant les dons.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

120. Les outils d'analyse de la vulnérabilité et de la problématique femmes-hommes permettront d'éclairer la conception des programmes du PAM et de veiller à ce que le dispositif de ciblage tienne compte des inégalités croisées ainsi que de la problématique femmes-hommes et du handicap. Le PAM donnera la priorité aux opérations destinées aux communautés autochtones et amazoniennes, qui sont les populations les plus touchées par l'exclusion et dont les taux de malnutrition sont les plus élevés.
121. Le PAM aura recours à diverses modalités – transferts de type monétaire, assistance alimentaire pour la création d'actifs et renforcement des capacités individuelles – pour aider les bénéficiaires directs de niveau 1, lesquelles seront complétées par des activités de renforcement des capacités institutionnelles aux niveaux national et local.
122. Au titre de l'effet direct 1 du PSP, le PAM fournira une assistance alimentaire à 408 135 bénéficiaires de niveau 1, principalement par le biais de transferts de type monétaire, et plaidera en faveur d'un système de protection sociale plus solide. Des évaluations de la sécurité alimentaires seront effectuées régulièrement pour suivre l'évolution de la situation et ajuster les programmes le cas échéant.
123. Au titre de l'effet direct 2 du PSP, le PAM mettra en œuvre des programmes locaux axés sur le renforcement des capacités individuelles qui cibleront 32 000 bénéficiaires de niveau 1 parmi les plus exposés à la malnutrition au Pérou. Cette assistance prendra la forme d'un ensemble intégré d'activités portant sur la nutrition, la santé et l'éducation. En outre, 5 000 personnes (niveau 1) au total bénéficieront directement de programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale.
124. Au titre de l'effet direct 3 du PSP, le PAM soutiendra les systèmes alimentaires inclusifs et renforcera la résilience grâce à des activités ciblées d'assistance alimentaire pour la création d'actifs et à des initiatives de renforcement des capacités individuelles et institutionnelles. Il appliquera l'approche à trois niveaux, un outil de planification et de programmation participatives qu'il a mis au point pour cibler les bénéficiaires et les domaines d'intervention, son objectif étant de venir en aide à 96 800 bénéficiaires de niveau 1.
125. L'effet direct 4 du PSP concerne les institutions et les individus qui bénéficieront des prestations de service du PAM.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS, PAR PRODUIT ET PAR ACTIVITÉ (TOUTES ANNÉES CONFONDUES)									
Effet direct du plan stratégique de pays	Produit	Activité	Sous-activité	Groupe de bénéficiaires	2023	2024	2025	2026	Total
1	1	1	1	Filles	35 770	30 326	18 345	864	85 305
				Garçons	27 877	23 634	14 296	674	66 481
				Femmes	57 938	49 120	29 714	1 401	138 173
				Hommes	46 352	39 297	23 772	1 120	110 541
				Total	167 937	142 377	86 127	4 059	400 500
			2	Filles	651	537	350	87	1 625
				Garçons	508	418	274	68	1 268
				Femmes	1 056	869	566	142	2 633
				Hommes	845	686	454	114	2 099
				Total	3 060	2 520	1 644	411	7 635
2	2	2	1	Filles	-	-	-	-	-
				Garçons	-	-	-	-	-
				Femmes	6 210	6 210	6 210	6 210	24 840
				Hommes	1 790	1 790	1 790	1 790	7 160
				Total	8 000	8 000	8 000	8 000	32 000
	3		2	Filles	625	625	625	625	2 500
				Garçons	625	625	625	625	2 500
				Femmes	-	-	-	-	-
				Hommes	-	-	-	-	-
				Total	1 250	1 250	1 250	1 250	5 000
3	4 et 5	3	1	Filles	2 903	4 923	5 263	1 915	15 004
				Garçons	6 631	5 051	5 398	1 966	19 046
				Femmes	2 979	11 241	12 019	4 373	30 612
				Hommes	6 219	10 545	11 271	4 103	32 138
				Total	18 732	31 760	33 951	12 357	96 800
Total (hors chevauchement)					198 979	185 907	130 972	26 077	541 935

4.2 Transferts

126. Pour ses interventions face aux crises, le PAM aura recours aux transferts de type monétaire, s'il y a lieu et dans la mesure du possible. L'aide monétaire confère dignité et autonomie aux bénéficiaires, stimule l'économie locale et s'est avérée être la forme d'assistance d'urgence la plus rentable au Pérou. Avant la conception de chaque opération, une analyse de faisabilité sera réalisée pour déterminer si les transferts de type monétaire sont appropriés.

127. Le calcul des rations destinées aux activités relevant de l'effet direct 1 du PSP se fonde sur une étude du panier de dépenses minimum réalisée conjointement par les membres du groupe de travail péruvien sur l'aide monétaire.
128. S'agissant des activités relevant de l'effet direct 3 du PSP, celles relatives à l'assistance alimentaire pour la création d'actifs serviront à promouvoir des solutions communautaires et fondées sur la nature, à créer des actifs ou à les remettre en état et à renforcer les systèmes alimentaires pour qu'ils soient plus inclusifs. Elles seront complétées par des activités de renforcement des capacités des individus.
129. Les activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs permettront d'effectuer des transferts monétaires directs en faveur des bénéficiaires. Cette approche efficace peut être assortie de conditions. Elle constitue une formule équitable qui confère dignité et autonomie aux bénéficiaires.
130. La valeur des transferts de type monétaire proposés pour les activités relevant de l'effet direct 3 du PSP a été calculée à partir des taux de référence appliqués par d'autres organismes des Nations Unies et des partenaires chargés de gérer des programmes d'appui aux moyens d'existence.

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

131. Le Bureau du PAM au Pérou devra procéder à une série d'ajustements pour mettre en œuvre le PSP pour 2023-2026. Conformément aux conclusions de l'opération d'adaptation structurelle, le bureau de pays conservera la même taille mais pourrait changer de structure, avec le recrutement de certains profils de personnel nécessaires dans le domaine du développement pour la constitution d'un portefeuille de programmes de renforcement de la résilience et d'adaptation aux changements climatiques.
132. La présence de bureaux auxiliaires sera examinée au regard de la disponibilité de fonds, des exigences des donateurs et des besoins des programmes.
133. De plus en plus, le bureau de pays s'attachera à retenir les employés talentueux et à renforcer les compétences générales et les capacités techniques de son personnel.

4.4 Partenariats

134. La mise en œuvre du PSP pour 2018-2022 a fait apparaître qu'en favorisant l'établissement de partenariats stratégiques entre les secteurs public et privé, et avec le milieu universitaire, la société civile, les organisations internationales, les organismes des Nations Unies, les media et les influenceurs les plus suivis, le PAM a joué un rôle déterminant en rehaussant le profil du programme national visant l'élimination de la faim et en créant un environnement propice à attirer les investissements nécessaires pour réaliser l'ODD 2.
135. Le PAM continuera de se positionner comme un partenaire clé du Gouvernement, capable de concevoir et de mettre en œuvre des solutions permettant de traiter les problèmes qui continuent de nuire à la réalisation du Programme 2030.
136. Le PAM s'attachera à obtenir l'appui stratégique de donateurs habituels et de donateurs du secteur privé, d'institutions financières internationales, de fondations et de mécanismes de financement novateurs. Les programmes seront réalisés en coordination avec les ONG et les partenaires dans le cadre d'accords de partenariat sur le terrain. Le PAM encouragera la réalisation d'interventions conjointes par les organismes des Nations Unies, réaffirmant ainsi son attachement à l'initiative des Nations Unies "Unis dans l'action".

137. Le PAM renforcera et développera ses partenariats avec le Gouvernement, les acteurs de la société civile, les organisations internationales, d'autres organismes des Nations Unies, le secteur privé (notamment les médias et les prestataires de services financiers) et le Comité consultatif du secteur privé. Ces partenariats permettront de disposer des ressources financières et humaines nécessaires à l'exécution des programmes et des initiatives à valeurs partagées. Ils aideront également le PAM à produire des données probantes pour transposer son approche à plus grande échelle.
138. Pour réussir à intégrer la dimension de la problématique femmes-hommes dans les quatre effets directs du PSP, le PAM établira des partenariats avec CARE, le Fonds des Nations Unies pour la population, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et les organisations féministes et de défense des droits de la femme de la société civile.
139. En outre, le PAM continuera de mobiliser la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire sur des sujets présentant un intérêt stratégique comme la malnutrition et la sécurité alimentaire, les systèmes alimentaires, l'adaptation aux changements climatiques, la protection sociale réactive face aux chocs et la gestion des risques de catastrophe.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

140. Une stratégie globale de suivi et d'évaluation tenant compte de la problématique femmes-hommes et de l'âge sera mise en place pour obtenir des données probantes et assurer la transparence et le respect de l'obligation de rendre compte. Elle prévoit de mesurer les indicateurs de performance, les effets directs, les produits et les processus dans le cadre des activités de suivi menées durant et après les distributions, d'effectuer des enquêtes de satisfaction des utilisateurs, des évaluations de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, de mesurer le degré d'autonomie personnelle et d'utiliser des outils de mesure du capital social et de l'autonomisation. De telles mesures permettront d'accélérer les progrès sur la voie de la réalisation des ODD mobilisateurs définis dans le Plan-cadre de coopération. Au titre de l'application du principe de l'obligation de rendre compte, les résultats seront consignés dans les systèmes d'information institutionnels du PAM et communiqués sur la plateforme UN INFO par le Bureau du Coordonnateur résident.
141. Le PAM encouragera la réalisation conjointe d'initiatives de suivi et d'évaluation avec les partenaires et continuera de fournir des informations aux autres plateformes de coordination telles que le groupe de travail sur les réfugiés et les migrants, le groupe interinstitutions des Nations Unies sur le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports sur les résultats et d'autres groupes d'experts ou de travail.
142. Les enseignements tirés des conclusions des travaux de suivi et d'évaluation seront diffusés au sein du PAM et auprès des partenaires extérieurs. Les éléments probants obtenus permettront de guider l'élaboration des futurs programmes et serviront à améliorer les activités du PAM dans le domaine du renforcement des capacités institutionnelles.
143. Comme prévu dans la politique d'évaluation du PAM, au moins deux évaluations seront réalisées durant la mise en œuvre du PSP: une évaluation centralisée, effectuée par le Bureau de l'évaluation l'avant-dernière année du PSP pour évaluer la performance et les résultats du portefeuille d'activités du PAM dans le pays et guider la planification stratégique à venir; et une évaluation décentralisée, menée par le bureau de pays la deuxième année du PSP pour évaluer la valeur ajoutée de l'intégration d'une approche de renforcement de la résilience dans tout le PSP pour 2023-2026 et de l'effet direct du PSP consacré au renforcement de la résilience face aux changements climatiques et aux crises multidimensionnelles.

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

144. L'instabilité politique, conjuguée à un roulement rapide des représentants de haut niveau et des hauts fonctionnaires, pourrait entraîner des changements de priorités au niveau national, qui pourraient à leur tour nuire aux activités du PSP et aux résultats escomptés. C'est pourquoi, en collaboration avec les organes gouvernementaux concernés, le PAM continuera de plaider en faveur d'un renforcement des priorités des pouvoirs publics, en consultation avec les ministères compétents pour les principaux domaines thématiques.
145. De nouvelles situations d'urgence pourraient limiter la capacité d'intervention du PAM. Pour atténuer ce risque, le PAM sera prêt à mettre en œuvre des protocoles opérationnels; si nécessaire, il préparera et mettra à jour le document intitulé "Concept des opérations" et définira des procédures permettant d'apporter des ajustements au PSP et à la structure organisationnelle du bureau de pays pour pouvoir réagir rapidement en cas de crise.
146. Les contributions des donateurs habituels en faveur des pays à revenu intermédiaire étant limitées, le Bureau du PAM au Pérou a dû diversifier sa base de donateurs en multipliant ses partenariats avec le secteur privé. Des procédures officielles ont été mises au point pour les financements et la mobilisation des ressources. De nouveaux partenariats seront établis pour gérer les programmes axés sur la capacité d'adaptation de la protection sociale, la préservation de la biodiversité, l'adaptation aux changements climatiques, l'appui aux petits exploitants agricoles et les systèmes alimentaires.
147. Pour prévenir tout risque de décalage entre les partenaires du secteur privé et le système des Nations Unies, y compris le PAM, celui-ci a élaboré des stratégies concernant les relations extérieures et il soumet les partenaires et alliés potentiels du secteur privé aux vérifications d'usage en matière de vigilance. Un comité de gestion des crises surveille l'impact des partenariats sur la réputation du PAM et veille à la bonne application des directives standards du PAM en matière de déontologie. Pour réduire le risque de ne pas parvenir à une participation équitable et effective des femmes et des hommes, le PAM aura recours à l'analyse de la problématique femmes-hommes et intégrera la problématique femmes-hommes dans la conception de ses programmes et dans le dispositif de ciblage, renforçant ainsi l'approche visant à faire évoluer les relations entre les sexes.
148. S'agissant des interventions face aux crises, le PAM continuera de recourir aux transferts de type monétaire, assortis ou non de conditions en fonction de la population ciblée (implantée ou en transit), pour assurer la réalisation des objectifs des programmes et atténuer les risques.

Risques opérationnels

149. Au stade de la conception et de la mise en œuvre des programmes et de la production de données probantes, le Bureau du PAM au Pérou procédera à des évaluations de l'impact sur la vie privée et se conformera pleinement aux directives du Guide du PAM sur la protection des données personnelles et la vie privée et à la politique en matière de protection et d'obligation redditionnelle.
150. Dans le cadre de ses opérations, le PAM continuera de mettre à la disposition du Gouvernement et de ses partenaires des solutions numériques institutionnelles et des produits de terrain. Le PAM utilise ses dispositifs technologiques et ses données pour fournir des informations à ses partenaires, mais propose également des solutions à l'usage des partenaires. Dans le premier cas, le PAM agit en tant que contrôleur de données; dans le second, le PAM agit en tant que processeur de données, conformément à sa politique sur la conservation des dossiers.

Risques financiers

151. Les fluctuations du taux de change du dollar des États-Unis par rapport au sol péruvien représentent un risque pour les opérations du PAM. Pour garantir un usage efficace des ressources, le budget se fonde sur des taux de change moyens calculés sur la base des tendances passées.

Risques fiduciaires

152. La pandémie de COVID-19 a considérablement aggravé les risques auxquels sont exposés le personnel, les bénéficiaires et les partenaires en matière de santé, de sûreté et de sécurité. Le PAM continuera d'appliquer les procédures opératoires normalisées des Nations Unies et les dispositifs de gestion des risques pour atténuer ces risques potentiels. Il persistera à œuvrer en faveur de l'adoption de mécanismes de paiement numérique pour améliorer la sécurité et atténuer les risques fiduciaires liés aux opérations de transferts de type monétaire.

5.3 Garanties sociales et environnementales

153. Conformément au cadre pour la durabilité environnementale et sociale, toutes les activités du PSP seront examinées avant leur mise en œuvre pour évaluer, au moyen de l'outil prévu à cet effet, les risques environnementaux et sociaux qu'elles pourraient engendrer, et veiller à ce que les activités des programmes ne nuisent pas à l'environnement ou aux populations. Le cas échéant, des plans de gestion environnementale et sociale seront mis au point, en fonction des résultats de l'examen.
154. Le PAM continuera également de mettre en place un système de gestion environnementale pour déterminer, gérer et réduire systématiquement l'impact de ses opérations d'appui sur l'environnement. Des évaluations environnementales seront effectuées dans les locaux du PAM pour déterminer les améliorations à apporter dans les domaines suivants: efficacité énergétique et décarbonisation; gestion des déchets et de l'eau; achats durables; réduction des déplacements par avion; et formation et sensibilisation du personnel.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget du portefeuille de pays

155. Pour mettre en œuvre les activités du PSP, le Bureau du PAM au Pérou aura recours aux modalités suivantes: transferts de type monétaire, renforcement des capacités et prestations de services.
156. Le budget s'élève à 73,8 millions de dollars pour quatre ans, soit en moyenne 22,7 millions de dollars les deux premières années, 19,9 millions de dollars la troisième année et 8,2 millions de dollars la quatrième. Il tient compte de la réorientation stratégique proposée qui positionne le PAM comme partenaire clé du Gouvernement dans les deux domaines de l'action humanitaire et du développement prévus dans son mandat et se fonde sur une analyse des besoins sur quatre ans. Quinze pour cent du budget de recouvrement intégral des coûts seront alloués aux activités liées à la problématique femmes-hommes.
157. L'activité 1 (transferts de type monétaire) représente 43 pour cent du budget; l'activité 2 (nutrition) 24 pour cent; l'activité 3 (changements climatiques) 30 pour cent et l'activité 4 (chaîne d'approvisionnement) 4 pour cent.
158. L'ensemble des coûts d'appui directs proposés pour le PSP représentent 10,9 pour cent du budget total du PSP.

TABLEAU 2: BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)						
Effet direct du plan stratégique de pays	Activité	2023	2024	2025	2026	Total
1	1	13 112 411	11 084 088	6 898 458	554 070	31 649 027
2	2	3 871 877	4 487 225	4 958 458	4 013 476	17 331 037
3	3	3 934 858	6 963 425	7 431 533	3 349 078	21 678 894
4	4	1 253 709	886 782	657 064	365 073	3 162 627
Total		22 172 855	23 421 520	19 945 513	8 281 697	73 821 586

6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation de ressources

159. Les activités de renforcement de la résilience seront largement axées sur les changements climatiques, ce qui ouvre des possibilités de financement que le bureau de pays n'avait pas envisagé jusqu'à présent. La difficulté pour le PAM consiste à se positionner auprès d'un nouveau groupe de donateurs potentiels, mais cela lui offre aussi la possibilité d'élargir son portefeuille d'activités de renforcement de la résilience en traitant comme il convient les relations entre les effets de la crise climatique et l'insécurité alimentaire, la malnutrition, la perte de biodiversité et la dégradation environnementale.
160. Au Pérou, le secteur privé joue un rôle important dans la recherche de solutions aux problèmes sociaux et restera un partenaire de financement majeur du PAM. S'agissant des donateurs habituels, le statut d'économie à revenu intermédiaire de la tranche supérieure du pays a nui aux efforts engagés pour élargir la base de donateurs. Il faudra intensifier les efforts de mobilisation des ressources, notamment pour les activités visant à remédier aux causes profondes et à renforcer la résilience. Néanmoins, les interventions face aux crises, dont les perspectives de financement sont encourageantes, continueront d'être une composante majeure des opérations du PAM au Pérou.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LE PÉROU (JANVIER 2023–DÉCEMBRE 2026)

ODD 2: Faim zéro

Cible 1 de l'ODD 2: Accès à l'alimentation

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Entre 2023 et 2026, les populations touchées par une crise au Pérou sont à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels avant et pendant une catastrophe ou une crise multidimensionnelle

Catégorie d'effet direct: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Les donateurs demeurent disposés à financer les interventions d'urgence et les activités de relèvement rapide du PAM.

Le Gouvernement continue de souhaiter l'appui du PAM pour les interventions d'urgence ainsi que pour le renforcement des capacités du système de gestion des risques et l'amélioration de la capacité d'adaptation et de la réactivité face aux chocs du système national de protection sociale.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Activités et produits

1. Fournir aux populations touchées par une crise une assistance et un appui anticipés, d'urgence, réactifs face aux chocs et favorisant un relèvement rapide (1.2: Transferts de ressources non assortis de conditions)

1. Les populations touchées par une crise reçoivent en temps voulu une assistance humanitaire suffisante qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels et prévisionnels ainsi que ceux liés à un relèvement rapide (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1. Les populations touchées par une crise reçoivent en temps voulu une assistance humanitaire suffisante qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels et prévisionnels ainsi que ceux liés à un relèvement rapide (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1. Les populations touchées par une crise reçoivent en temps voulu une assistance humanitaire suffisante qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels et prévisionnels ainsi que ceux liés à un relèvement rapide (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

Cible 2 de l'ODD 2: Élimination de la malnutrition

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2026, l'état nutritionnel des populations autochtones et des personnes les plus exposées à la malnutrition au Pérou s'améliore

Catégorie d'effet direct: Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Hypothèses

L'amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire constitue une priorité nationale et infranationale du Gouvernement et des crédits suffisants sont affectés à la réalisation de l'ODD 2.

La situation nationale et mondiale permet au PAM de mobiliser des fonds en faveur de la mise en œuvre de programmes de nutrition locaux.

Indicateurs d'effet direct

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale concernant la santé et la nutrition à l'école, y compris l'alimentation scolaire, qui ont été renforcés ou élaborés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités ou de sensibilisation

Proportion de la population remplissant les conditions requises qui bénéficie d'un programme de prévention nutritionnel (couverture)

Activités et produits

2. Mener des activités de renforcement des capacités institutionnelles et individuelles à l'intention du Gouvernement et des populations exposées à la malnutrition, en appliquant une approche fondée sur les systèmes alimentaires et tenant compte de la problématique femmes-hommes pour améliorer la nutrition, promouvoir des interventions intégrées en milieu scolaire, favoriser des environnements alimentaires sains et renforcer les programmes sociaux à dimension nutritionnelle (1.3: Programme de prévention de la malnutrition)

2. Les populations exposées à la malnutrition tirent profit de programmes, de politiques, de systèmes et de stratégies inclusifs et novateurs, qui sont fondés sur des éléments probants, favorisent la transformation des relations entre femmes et hommes et tiennent compte de la nutrition (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

2. Les populations exposées à la malnutrition tirent profit de programmes, de politiques, de systèmes et de stratégies inclusifs et novateurs, qui sont fondés sur des éléments probants, favorisent la transformation des relations entre femmes et hommes et tiennent compte de la nutrition (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

2. Les populations exposées à la malnutrition tirent profit de programmes, de politiques, de systèmes et de stratégies inclusifs et novateurs, qui sont fondés sur des éléments probants, favorisent la transformation des relations entre femmes et hommes et tiennent compte de la nutrition (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

3. Les filles et les garçons d'âge scolaire résidant dans les zones prioritaires sont couverts par un programme intégré d'alimentation scolaire qui s'attaque au triple fardeau de la malnutrition (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

3. Les filles et les garçons d'âge scolaire résidant dans les zones prioritaires sont couverts par un programme intégré d'alimentation scolaire qui s'attaque au triple fardeau de la malnutrition (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

3. Les filles et les garçons d'âge scolaire résidant dans les zones prioritaires sont couverts par un programme intégré d'alimentation scolaire qui s'attaque au triple fardeau de la malnutrition (Catégorie de produit N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard 2.3 Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

Cible 4 de l'ODD 2: Systèmes alimentaires durables

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2026, les populations autochtones et d'autres communautés exposées aux changements climatiques, les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs des filières vivant dans les zones ciblées du Pérou tirent profit de systèmes alimentaires durables, inclusifs et équitables et sont plus résilients face aux effets des changements climatiques et des catastrophes

Catégorie d'effet direct: Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Le Gouvernement péruvien, les partenaires et la communauté des donateurs manifestent un réel soutien politique en faveur de l'établissement d'un programme commun axé sur la sécurité alimentaire et l'action climatique positive, étayé par la volonté de financer des interventions pluriannuelles.

Indicateurs d'effet direct

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Pourcentage de petits exploitants agricoles ciblés faisant état d'une augmentation de la production de cultures nutritives

Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration des moyens d'existence

Proportion de communautés ciblées dans lesquelles la capacité de gérer les chocs et les risques climatiques s'est manifestement améliorée

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Activités et produits

3. Le PAM encourage les interventions intégrées axées sur la résilience et la logique des systèmes alimentaires pour faire face à la menace des changements climatiques, et à cet effet, il utilise des données probantes et de bonnes pratiques à l'appui du renforcement des systèmes de protection sociale de manière à ce que ceux-ci deviennent plus réactifs face aux chocs et plus adaptables (1.9: Mesures de protection contre les chocs climatiques)

4. Les communautés exposées aux changements climatiques et les petits exploitants agricoles tirent profit de solutions fondées sur la nature et de capacités, de compétences et de services axés sur l'adaptation aux changements climatiques, qui promeuvent des moyens d'existence résilients, adaptés aux changements climatiques et durables (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4. Les communautés exposées aux changements climatiques et les petits exploitants agricoles tirent profit de solutions fondées sur la nature et de capacités, de compétences et de services axés sur l'adaptation aux changements climatiques, qui promeuvent des moyens d'existence résilients, adaptés aux changements climatiques et durables (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4. Les communautés exposées aux changements climatiques et les petits exploitants agricoles tirent profit de solutions fondées sur la nature et de capacités, de compétences et de services axés sur l'adaptation aux changements climatiques, qui promeuvent des moyens d'existence résilients, adaptés aux changements climatiques et durables (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4. Les communautés exposées aux changements climatiques et les petits exploitants agricoles tirent profit de solutions fondées sur la nature et de capacités, de compétences et de services axés sur l'adaptation aux changements climatiques, qui promeuvent des moyens d'existence résilients, adaptés aux changements climatiques et durables (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4. Les communautés exposées aux changements climatiques et les petits exploitants agricoles tirent profit de solutions fondées sur la nature et de capacités, de compétences et de services axés sur l'adaptation aux changements climatiques, qui promeuvent des moyens d'existence résilients, adaptés aux changements climatiques et durables (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

5. Les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs (femmes et hommes) des filières tirent parti des activités intégrées de développement des filières qui contribuent à rendre les systèmes alimentaires locaux plus résilients, plus inclusifs et plus efficaces et à en renforcer la dimension nutritionnelle (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

5. Les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs (femmes et hommes) des filières tirent parti des activités intégrées de développement des filières qui contribuent à rendre les systèmes alimentaires locaux plus résilients, plus inclusifs et plus efficaces et à en renforcer la dimension nutritionnelle (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

5. Les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs (femmes et hommes) des filières tirent parti des activités intégrées de développement des filières qui contribuent à rendre les systèmes alimentaires locaux plus résilients, plus inclusifs et plus efficaces et à en renforcer la dimension nutritionnelle (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

5. Les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs (femmes et hommes) des filières tirent parti des activités intégrées de développement des filières qui contribuent à rendre les systèmes alimentaires locaux plus résilients, plus inclusifs et plus efficaces et à en renforcer la dimension nutritionnelle (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

5. Les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs (femmes et hommes) des filières tirent parti des activités intégrées de développement des filières qui contribuent à rendre les systèmes alimentaires locaux plus résilients, plus inclusifs et plus efficaces et à en renforcer la dimension nutritionnelle (Catégorie de produit N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

Cible 16 de l'ODD 17: Renforcement des partenariats mondiaux

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: D'ici à 2026, le Gouvernement et les acteurs de l'aide humanitaire et du développement au Pérou peuvent compter sur une chaîne d'approvisionnement et d'autres services efficaces et efficaces

Catégorie d'effet direct: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Le PAM part du principe que l'Institut national de la protection civile, en sa qualité d'entité gouvernementale chargée de la coordination de la logistique, continuera de solliciter son appui pour renforcer ses interventions d'urgence, ce qui passera par la fourniture d'un appui logistique et d'autres services.

En outre, compte tenu du bon déroulement des opérations de secours fondées sur l'aide alimentaire menées à Lima, d'autres acteurs humanitaires sollicitent des services pour renforcer leur mode d'action et l'appliquer à d'autres régions dans le but d'atténuer l'insécurité alimentaire et la surproduction au niveau des filières, à l'origine de gaspillage.

L'une des hypothèses est qu'aucun incident notable ne viendra perturber la capacité de la chaîne d'approvisionnement du PAM et que les fournisseurs de ce dernier ne seront pas confrontés à des obstacles opérationnels importants.

En outre, il est supposé que le PAM continuera de coordonner efficacement les acteurs humanitaires et que des fonds suffisants seront affectés au système public national de protection sociale pour en renforcer la réactivité face aux chocs.

Indicateurs d'effet direct

Pourcentage d'utilisateurs satisfaits des services fournis

Activités et produits

4. Fournir aux partenaires gouvernementaux et humanitaires des services liés à la chaîne d'approvisionnement ainsi que d'autres services (2.4: Services à la demande)

6. Les institutions nationales, les communautés et les partenaires humanitaires tirent profit des capacités nationales améliorées en ce qui concerne la gestion de la chaîne d'approvisionnement humanitaire et la prestation d'autres services, durant les catastrophes et les crises multidimensionnelles (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 5.2: Les partenaires utilisent des services à la demande pour augmenter leurs capacités et mener des interventions plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnées)

ODD 2: Faim zéro

CC.1. Protection

Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le PAM respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

CC-2. Obligation redditionnelle

Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Pourcentage de bureaux de pays et d'unités du PAM respectant ou dépassant les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Pourcentage de bureaux de pays dotés d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Nombre de bureaux de pays disposant d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.2.6: Pourcentage de partenaires coopérants du PAM inscrits sur le Portail des partenaires des Nations Unies, qui ont été évalués dans le cadre de l'évaluation des capacités des partenaires d'exécution des Nations Unies en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

CC.4. Durabilité environnementale

Indicateurs transversaux

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.4.2: Pourcentage de bureaux du PAM appliquant un système de gestion environnementale

CC.5. Intégration de la nutrition

Indicateurs transversaux

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2 Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

ANNEXE II

VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>) PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ			
	Effet direct 1 du PSP		Effet direct 3 du PSP
	Sous-activité 1	Sous-activité 2	Activité 3
Type de bénéficiaire	Niveaux 1, 2 et 3	Niveaux 1, 2 et 3	Niveaux 1, 2 et 3
Modalité	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire
Transferts de type monétaire (<i>dollars/personne/jour</i>)	1,70	2,80	1,00
Nombre de jours d'alimentation par an	90	7	180

ANNEXE III

TOTAL DES BESOINS EN TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, ET VALEUR	
Transfert de type monétaire	Total (<i>en dollars</i>)
Transferts de type monétaire	23 428 051
Total (<i>valeur des transferts de type monétaire</i>)	23 428 051

ANNEXE IV

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS (en dollars)					
	Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 1 du PAM	Cible 2 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 2 du PAM	Cible 4 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 3 du PAM	Cible 16 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 5 du PAM	Total
	Effet direct 1 du PSP	Effet direct 2 du PSP	Effet direct 3 du PSP	Effet direct 4 du PSP	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Causes profondes	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	24 893 933	11 493 334	15 869 517	2 316 220	54 573 004
Mise en œuvre	2 244 061	2 960 203	2 360 070	538 100	8 102 435
Coûts d'appui directs ajustés	2 579 402	1 819 738	2 126 182	308 307	6 833 629
Total partiel	29 717 397	16 273 274	20 355 769	3 162 627	69 509 067
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	1 931 631	1 057 763	1 323 125	0	4 312 519
Total	31 649 027	17 331 037	21 678 894	3 162 627	73 821 586

Liste des sigles utilisés dans le présent document

ENSO	El Niño – oscillation australe
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
PIB	produit intérieur brut
PSP	plan stratégique de pays